

DOSSIER PUBLIC CGC / GSC OPEN FILE 4830
COMPOSANTE RÉSIDUELLE DU CHAMP MAGNÉTIQUE TOTAL
RESIDUAL TOTAL MAGNETIC FIELD

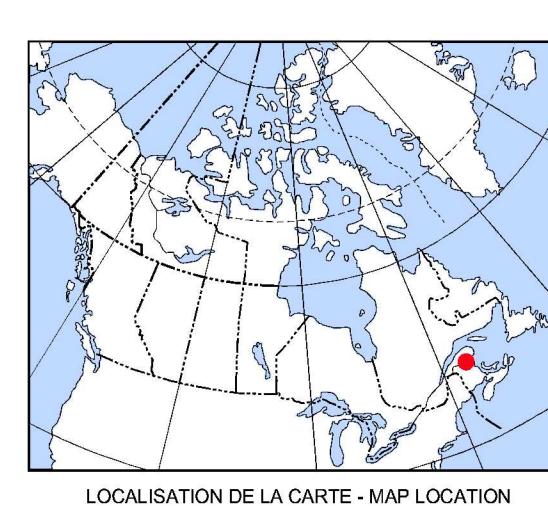
21 O/15 - ATHOLVILLE

NOUVEAU-BRUNSWICK - QUÉBEC / NEW BRUNSWICK - QUEBEC

Echelle 1/50 000 - Scale 1:50 000

1000 0 1000 2000 3000 4000
(mètres / metres)

NAD83 / UTM zone 19N
Projection géographique universelle à l'arctique
Universelle Transverse Mercator Projection
Système de référence géodésique canadienne, 1983
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada 2005
Données topographiques numériques de Géomatics Canada, Ressources naturelles Canada
Digital Topographic Data provided by Geomatics Canada, Natural Resources Canada.



DOSSIER PUBLIC OPEN FILE	4830	Les dossiers publics sont des produits qui sont mis à disposition par le processus officiel de publication de la GSC.
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA	2005	Ours files are products that have not gone through the GSC formal publication process.

Notation bibliographique conseillée:
Dumont, R., Pevin, J.
2005 : Composante résiduelle du champ magnétique total,
Nouveau-Brunswick - Québec ; SNRC 21 O/15 - Atholville, Commission Géologique du Canada,
Échelle 1/50 000
Echelle 1/50 000

Recommandé cité:
Dumont, R., Pevin, J.
2005 : Residual total magnetic field
New Brunswick - Quebec; NTS 21 O/15 - Atholville, Geological Survey of Canada,
Open file 4830
Scale 1:50 000

Les données mises en carte proviennent de levés réalisés par Fugro Airborne Surveys pour Hydro-Québec en 2003 et pour la Commission géologique du Canada du 28 mars au 24 mai 2004.

Le levé exécuté en 2003, centré sur les feuillets SNRC 22B01/02, a été réalisé avec un avion modèle Piper PA-31 Navajo (immatriculé C-GAKM) équipé d'un magnétomètre à rayonnement de césium à faisceau étroit, dont la sensibilité est de 0,005 nT. Le terrain de vol avait une altitude de 3 km, sauf dans la zone du levé de 2003 pour Hydro-Québec, où de nouvelles lignes de vol ont été effectuées à 1 000 m d'altitude. La distance entre les lignes de vol était de 75 m et celle des lignes de contrôle de 120 m. Un modèle altimétrique de la surface de vol a été généré pour effectuer le levé en limitant la pente maximale à 5 %. La résolution des trajectoires de vol a été effectuée à l'aide d'un appareil photo numérique et d'une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle ont été déterminées et les données de champ magnétique total ont été vérifiées et analysées afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs complètes de champ total ont également été interpolées sur une grille carrée de 75 m de côté. Les différences dans les hauteurs et les différences dans les valeurs ont alors été appliquées aux données de niveau. Les levellées totales de champ étaient alors interpolées à un maillage de 75 m. Le champ magnétique total pour l'époque 2005.25 a été calculé à une altitude constante de 490 m et a été soustrait du champ magnétique total.

Des exemplaires de cette carte, ainsi que les données géophysiques numériques, sont disponibles au Centre des données géophysiques du Canada, Commission géologique du Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9.

The data presented on this map originate from aeromagnetic surveys carried out by Fugro Airborne Surveys for Hydro-Québec in 2003 and for the Geological Survey of Canada between March 28 and May 24, 2004.

The 2003 survey was centred over NTS sheets 22B/01 and flown with a line spacing of 500 metres. The data were collected by Fugro Airborne Surveys and represent 2 880 lines of magnetic data. The survey aircraft was a Piper PA-31 aircraft (registration C-GAKM). A 0.005 nT sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft. The nominal terrain clearance was 3 km, except for the 2003 Hydro-Québec survey where new flight lines were systematically infilled. The nominal terrain clearance was 120 m. A planned flight surface was calculated for this survey at an altitude of 3 km. The resolution of the flight lines was determined using a high frequency post-flight differential Global Positioning System combined with a vertically mounted video camera. After initial data review, the intersections of the control and traverse lines were determined and the magnetic total data were checked and analyzed to obtain the leveling network. The leveled total field values were then interpolated to a 75 m grid. The International Geomagnetic Reference Field for Epoch 2005.25 at a constant altitude of 490 m was removed. The total field for epoch 2005.25 was then subtracted from the total field.

Copies of this map and the geophysical data are available in digital format from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9.

The International Geomagnetic Reference Field for Epoch 2005.25 at a constant altitude of 490 m was removed. The total field for epoch 2005.25 was then subtracted from the total field.

Copies of this map and the geophysical data are available in digital format from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9.